

Note d'information sur le document de position de l'IPPF sur la crise climatique et la santé et les droits sexuels et reproductifs

Objet : donner des informations générales sur l'élaboration du projet de document de position de l'IPPF sur la crise climatique et la santé et les droits sexuels et reproductifs et mettre en évidence quelques points de discussion que les responsables du processus souhaitent porter à l'attention de celles et ceux qui le valideront.

1) Elaboration du document

L'élaboration du document de position a été dirigée par Raffaella Dattler, Equipe Plaidoyer, Bureau central de l'IPPF, et Ida Klockmann, Association danoise de planification familiale (DFPA). Un groupe consultatif composé de représentants de différents bureaux et divisions du Secrétariat de l'IPPF ainsi que d'associations membres de l'IPPF de toutes les régions a été mis en place pour nourrir et guider les orientations et le contenu du document de position à chaque étape de son élaboration. Sont joints en Annexe I un calendrier du processus et en Annexe II une liste des membres du groupe consultatif. La politique 4.17 de l'IPPF sur le thème de la crise climatique et de la santé et des droits sexuels et reproductifs a été mise à jour parallèlement à l'élaboration du document de position et en conformité avec son contenu.

2) Raison d'être du document

La crise climatique a des effets négatifs majeurs sur la réalisation du développement durable et la jouissance des droits humains, et constitue l'un des principaux défis de notre époque. La sensibilisation et l'inquiétude du public à l'égard de la crise climatique se sont considérablement accrues ces dernières années, notamment en raison de l'activisme climatique mené en particulier par les jeunes. Dans ce contexte plus large, les liens entre la crise climatique et la santé et les droits sexuels et reproductifs sont devenus un sujet d'intérêt et d'attention croissants parmi les donateurs et les gouvernements nationaux, la société civile et les autres parties prenantes.

Les liens entre la santé et les droits sexuels et reproductifs et la crise climatique sont explorés et discutés dans les différents axes de la réponse au changement climatique, allant de l'atténuation à l'adaptation et à la résilience, comme la durabilité environnementale plus largement, les différentes parties prenantes ayant des points de vue variés sur la meilleure façon d'inclure dans le débat la santé et les droits sexuels et reproductifs. Bien que controversée, une grande attention a été accordée au rôle de la contraception, notamment, comme moyen d'atténuer le changement climatique et d'en réduire l'impact sur l'environnement à un échelon plus local par une diminution des taux de fécondité,¹ les autres aspects de la santé et des droits sexuels et reproductifs étant comparativement moins mis en avant. Les points de vue

¹ See Margaret Pyke Trust et al (undated) Thriving Together: Environmental Conservation and Family Planning: <https://thrivingtogether.global/s/Thriving-Together-Statement.pdf>. For a strong critique, see Hendrixson, A and Ojeda, D (2020) Population: Neo-Malthusian promotion of family planning as the solution to hunger, conflict, and poverty has contributed to destructive population control approaches, that are targeted most often at poor, racialized women. Uneven Earth. Available at: <http://unevenearth.org/2020/07/population/?fbclid=IwAR07X5hT5wp358n5qWLCBf8nUiheLRAbQwviQCbyV3mmzSXsAdZ3Q59zXxs>.

varient du soutien à la planification familiale comme solution au changement climatique,² à l'inclusion de la santé et des droits sexuels et reproductifs - y compris la planification familiale - dans les politiques d'adaptation et de résilience au changement climatique,³ et un rejet des récits centrés sur la population, en passant par la formulation de messages dans une optique de genre et de justice reproductive.⁴

Des parties prenantes dans le secteur de la santé et des droits sexuels et reproductifs explorent ou réévaluent actuellement leur positionnement et leur engagement sur la crise climatique. Il s'agit notamment du FNUAP, qui a récemment adopté une proposition importante pour l'organisation sur le changement climatique, et de MSI, qui élabore un document d'orientation interne obligatoire sur la question.

Compte tenu des développements ci-après et de la diversité des points de vue sur le positionnement de la santé et des droits sexuels et reproductifs par rapport à la crise climatique, il est essentiel que l'IPPF, en tant que prestataire majeur et mondial de soins de santé et défenseur de la santé et des droits sexuels et reproductifs, actualise et clarifie sa propre position et ses priorités d'engagement sur la question. La politique 4.17 actuelle de l'IPPF adoptée en 2011 est dépassée et laisse une grande marge d'interprétation. Son adoption sans critique des récits liant la planification familiale à la gestion du changement climatique et à la réduction des émissions de carbone apparaît aujourd'hui comme problématique et s'aligne mal avec le positionnement organisationnel plus récent sur la question.

3) Importants points de discussion

Etendue de l'engagement actuel et futur de l'IPPF sur la crise climatique

L'élaboration de ce document de position a été accueillie avec un réel enthousiasme par les collègues de l'IPPF, comme en témoigne le grand nombre de représentant-e-s venus avec joie de toute la Fédération rejoindre le groupe consultatif pour contribuer activement à son élaboration. Les partenariats stratégiques et les collègues du développement, qui voient des possibilités de collecte de fonds, les défenseurs des pays donateurs, qui doivent souvent faire face à la rhétorique inquiétante des parties prenantes dans leur pays, ainsi que les collègues des régions où les effets de la crise climatique se font plus particulièrement sentir, ont manifesté un grand intérêt pour ce document.

Les membres du groupe consultatif se sont beaucoup interrogés sur le poids spécifique que le projet de document de position aurait dans le renforcement de l'engagement de l'IPPF sur la question, par opposition à la simple poursuite des travaux existants. Il a été demandé, par exemple, si la vulnérabilité aux impacts de

² See Project Drawdown (2020) THE Drawdown Review 2020 – Climate Solutions for a New Decade. Available at: <https://drawdown.org/drawdown-review>; see also Project Drawdown website, Solutions, Health and Education: <https://www.drawdown.org/solutions/health-and-education>; see further William J Ripple, Christopher Wolf, Thomas M Newsome, Phoebe Barnard, William R Moomaw, World Scientists' Warning of a Climate Emergency, *BioScience*, Volume 70, Issue 1, January 2020, Pages 8–12. Available at: <https://doi.org/10.1093/biosci/biz088>.

³ See, for example, UNFPA et al (2019) Future Africa Call to Action on Sexual and Reproductive Health and Rights, Gender and Climate Change Resilience. Available at: <https://drive.google.com/file/d/1QaY-vVeg90ZEtkwO5-We7VxHzMFotG6D/view>.

⁴ See, for example, Hendrixson, A et al (2019). A renewed call for feminist resistance to population control. *DifferenTakes*. Available at: <https://sites.hampshire.edu/popdev/files/2019/11/DT-94.pdf>; or Climate Justice Alliance et al (2019) A Feminist Agenda for a Green New Deal. Available at: <http://feministgreennewdeal.com/wp-content/uploads/2019/09/Feminist-GND-Kickstart-note-Final-Draft-9.20.2019.pdf>.

la crise climatique, tels que les événements météorologiques extrêmes, serait ou pourrait être prise en compte dans le nouveau modèle d'allocation des ressources de l'IPPF, comme par exemple dans l'évaluation des besoins des pays. Les membres du groupe consultatif auraient souhaité voir des engagements plus concrets à plusieurs endroits de la section III. b. (priorités de l'IPPF en matière de plaidoyer et d'engagement) dont la formulation actuelle reste vague.

La possibilité a été envisagée d'une importante hiérarchisation organisationnelle de la question limitée dans le temps restant du cadre stratégique actuel de l'IPPF, en particulier au vu des différentes étapes de réforme et de redéfinition des priorités que l'organisation a récemment connues. Toutefois, étant donné le prochain lancement de l'élaboration du nouveau cadre stratégique de l'IPPF pour l'après-2022, on espère que la crise climatique sera un élément important à prendre en compte dans ce processus.

Empreinte carbone et impact sur l'environnement de l'IPPF elle-même

Lors des échanges avec les membres du groupe consultatif, le risque de décredibilisation de l'IPPF a été souligné à plusieurs reprises à l'idée que la Fédération puisse publier à l'extérieur un document de position sur la crise climatique sans avoir elle-même mis en place des politiques internes adéquates sur sa propre empreinte carbone et son impact sur l'environnement.

Le projet de document de position et le projet de révision de la Politique 4.17 comprennent des sections sur l'impact de l'IPPF sur l'environnement, sur la base des informations fournies par le responsable programmatique de l'IPPF, Fonds restreints & Conformité. Ils soulignent les efforts en cours pour mettre en place un système de gestion environnementale au sein du Secrétariat de l'IPPF, pour fixer des objectifs clairs de réduction de son impact sur l'environnement et pour publier des informations sur ses performances environnementales au moins une fois par an, ainsi que pour soutenir les associations membres de l'IPPF dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques environnementaux dans leurs activités.

Bien que ces propositions soient prometteuses, elles sont pour l'instant assez vagues et il est clair qu'elles portent sur les politiques et pratiques futures plutôt que sur les politiques et pratiques existantes de l'IPPF. Cela ne correspond pas au travail d'autres organisations dans ce domaine, comme le FNUAP qui, dans une récente proposition importante⁵ sur le changement climatique, a pu souligner que « les opérations et la programmation du FNUAP ont une empreinte environnementale et climatique aussi faible que possible » et a pu également mettre en évidence les normes sociales et environnementales existantes de l'organisation ainsi que son initiative d'efficacité environnementale⁶. Dans le cadre de cette dernière, le FNUAP est en mesure de souligner son statut d'organisation neutre sur le plan climatique et de faire référence au suivi annuel de son empreinte carbone opérationnelle et aux réductions d'émissions concrètes qu'il a déjà réalisées.

Les membres du groupe consultatif ont estimé que pour garantir sa crédibilité en tant qu'acteur et défenseur dans l'espace climatique, l'IPPF doit être en mesure de prendre des engagements concrets et

⁵ See UNFPA (undated) UNFPA and the Climate Crisis: Strengthening Resilience and Protecting Progress within the Decade of Action.

⁶ See UNFPA website, Corporate Environmental Responsibility in UNFPA: <https://www.unfpa.org/corporate-environmental-responsibility-unfpa>.

ambitieux et d'adopter et de mettre en œuvre des politiques solides pour réduire son empreinte carbone et son impact sur l'environnement. Toutefois, les membres sont également conscients que l'élaboration et la mise en œuvre de telles politiques peuvent prendre beaucoup de temps et estiment que la publication du document de position ne doit pas être retardée pour autant. Il a été suggéré que la meilleure solution consiste à poursuivre la publication du document de position tout en soulignant les engagements concrets et les efforts en cours pour améliorer la performance environnementale de l'IPPF et à les mettre en œuvre sans délai. Les sections du document de position et de la politique 4.17 qui traitent des impacts environnementaux propres à l'IPPF pourraient être mises à jour au fur et à mesure que les nouveaux engagements et politiques de l'IPPF sur la question seront adoptés.

Annexe I: Calendrier

Etapas	Date (toutes en 2020)
Première version des Attributions pour la finalisation du document de position	Mi-mai
Première consultation en interne sur les Attributions à l'IPPF et l'Association danoise pour la planification familiale et clarification du processus de validation du Document de position par l'IPPF	Semaine du 18 mai et suivantes
Appel à rejoindre le groupe consultatif pour l'élaboration d'un document de position, accompagnée d'un cahier des charges, en précisant que les intéressés devaient s'être manifestés avant la fin juin	Semaine du 15 juin
Formation d'un groupe consultatif sur le document de position	Fin juin
Webinaires de présentation au groupe consultatif de la question du changement climatique et de la santé et SDR	8 et 9 juillet
Squelette du document de position – structure et principaux axes d'analyse proposés – communiqué au groupe consultatif avec retours par écrit d'ici le 7 août	17 juillet
Echanges par téléphone avec le groupe consultatif sur le squelette du document de position	5-11 août
Présentation au Groupe consultatif de la première version du document	7 septembre
Révision du document de position par le Groupe consultatif	21 septembre
Soumission à l'Equipe de direction de l'IPPF du document de position révisé et du projet de révision de la Politique 4.17	2 octobre

Traduction de la version révisée de la Politique 4.17 avant soumission au Conseil d'administration	Octobre
Soumission de la version révisée de la Politique 4.17 et des traductions au Conseil d'administration et au Comité Politiques, Investissement & Stratégie de l'IPPF	Octobre
Réunion du Conseil d'administration de l'IPPF	17-18 novembre
Révisions complémentaires selon les besoins, finalisation et conception du document de position	Novembre/décembre

Annexe II : Membres du groupe consultatif

Le tableau ci-dessous présente tous les membres du groupe consultatif, présents ou anciens*.

Entité de l'IPPF	Personne contact	Fonction
Prestation institutionnelle, Bureau Central de l'IPPF	Catherine Fuller	Responsable, Programmes, Prestation & Conformité Fonds Restreints
Prestation institutionnelle, Bureau Central de l'IPPF	Karthik Srinivasan	Conseil médical en chef
Equipe technique, Bureau Central de l'IPPF	*Darcy Weaver (a quitté l'IPPF)	Haut Conseil technique, Services Jeunes
Equipe technique, Bureau Central de l'IPPF	Sarah Haynes	Conseiller technique (Programmation Jeunes)
Equipe technique, Bureau Central de l'IPPF	YuHsin Huang	Haut Conseiller technique, Prestation de services intégrée
Equipe Partenariats et développement stratégiques, Bureau Central de l'IPPF	Morag Santini	Coordinatrice, Gestion des appels d'offre

Equipe Partenariats et développement stratégiques, Bureau Central de l'IPPF	Elizabeth Marks	Responsable, Mobilisation des ressources
Equipe Partenariats et développement stratégiques, Bureau Central de l'IPPF	*Emma Bakhle (a quitté l'IPPF)	Responsable, Mobilisation des ressources, Partenariats à haute valeur ajoutée
Equipe Communication, Bureau Central de l'IPPF	Marek Pruszewicz	Directeur de la communication
Equipe Plaidoyer, Bureau Central de l'IPPF	Ana Maria Bejar	Directrice du Plaidoyer
Hub humanitaire de l'IPPF	Robyn Drysdale	Directrice adjointe (Pacifique)
Bureau de l'IPPF Australie et Nouvelle-Zélande	Lisa Camilleri	Chef du Bureau
Bureau de l'IPPF Australie et Nouvelle-Zélande	Nabreesa Murphy	Coordinatrice, Mobilisation des ressources
Bureau de l'IPPF à Genève	Catarina Carvalho	Chef du Bureau
IPPF-Réseau européen	Joke Lannoye	Coordinatrice de Projets Europe, Compte à rebours 2030
IPPF Réseau européen	Rachel Litster	Responsable de projet, Messages fondés sur les valeurs pour la planification familiale & les SDSR
IPPF Réseau européen	Lilit Poghosyan	Chef, Plaidoyer européen et Mobilisation
IPPF ESEAOR	Natassha Kaur	Responsable, Plaidoyer et relations extérieures
IPPF ESEAOR (SROP)	Tura Lewai	Responsable, Programmes, Changement national

Family Health Options Kenya (FHOK)	Esther Muketo	Directrice, Mobilisation des ressources
Family Health Options Kenya (FHOK)	Benard Washika	Responsable, Programmes
Family Health Options Kenya (FHOK)	Jane Nyanjom	Coordinatrice de projets
Reproductive Health Uganda (RHU)	Richard Mugenyi	Responsable, Plaidoyer et Communication
Kiribati Family Health Association (KFHA)	Norma Yeeting	Directrice exécutive
Indonesian Planned Parenthood Association (IPPA)	Yudi Supriadi	Chef, Programmes et Plaidoyer
Family Planning Organization of the Philippines (FPOP)	Nandy Senoc	Directrice exécutive
PPFA (US)	Caitlin Horrigan	Directrice, Plaidoyer mondial
Caribbean Family Planning Association (CFPA)	Patricia Sheerattan-Bisnauth	PDG
RFSU (Sweden)	Sara Österlund	Responsable, Plaidoyer
Sex og Politikk (Norway)	Kristine Bjartnes	Conseil
Rutgers (Netherlands)	Evi van den Dungen	Conseil